

Champs et représentativité ^[1]

La CPNEF-SV est une commission paritaire, qui rassemble tous les représentants de la profession.

Actuellement, elle est composée de 19 organisations professionnelles du spectacle vivant :

- 14 organisations représentatives des employeurs,
- 5 organisations représentatives des salariés.

Du fait de la représentativité des organisations qui la compose, l'action de la CPNEF-SV porte sur l'ensemble de la branche du spectacle vivant, secteurs public et privé (cf. les trois conventions collectives de référence), et quelles que soient les activités développées : production, diffusion, exploitation de lieux et prestations de services techniques.

Son action vise donc toutes les disciplines du spectacle vivant : art dramatique, musiques, danses, arts du cirque, arts visuels, arts de la rue, cabaret...

Ainsi que tous les métiers : artistiques, techniques et administratifs.

URL source: <https://www.cpnefsv.org/cpnef-sv-observatoire/cpnef-sv/champs-representativite>

Liens

[1] <https://www.cpnefsv.org/cpnef-sv-observatoire/cpnef-sv/champs-representativite>